

TARIF POUR LA SAISON

2024/2025							
ENFANTS (TARIF POUR LES MOINS DE 16 ans)		REMISE	COTISATION	LICENCE	TOTAL		
JUDO							
SELF-DEFENSE/JUJITSU (à partir de 12 ans)							
TAÏSO (à partir de 15 ans)							
Cours illimité			93 €	41 €	134 €		
TARIF FAMILLE							
2è adhérent -10%		-10%	84 €	41 €	125 €		
3è adhérent -15%		-15%	79 €	41 €	120 €		
4è adhérent -20%		-20%	74 €	41 €	115 €		
ADULTES/ADO (TARIF A PARTIR DE 16 ans)							
TAÏSO et/ou SELF-DEFENSE		REMISE	COTISATION	LICENCE	TOTAL		
1 cours							
2 cours							
En illimité sur tous les cours proposés							
			103 €	41 €	144 €		
			123 €	41 €	164 €		
			138 €	41 €	179 €		
TARIF FAMILLE							
2è adhérent pour 1 cours ou 2 cours		-10%	93 €	111 €	41 €	134 €	152 €
3è adhérent pour 1 cours ou 2 cours		-15%	88 €	105 €	41 €	129 €	146 €
4è adhérent pour 1 cours ou 2 cours		-20%	82 €	98 €	41 €	123 €	139 €
TARIF FAMILLE							
2è adhérent pour les cours illimités		-10%	124 €	41 €	165 €		
3è adhérent pour les cours illimités		-15%	117 €	41 €	158 €		
4è adhérent pour les cours illimités		-20%	110 €	41 €	151 €		

Le tarif en illimité concerne tous les cours de Taïso plus le cours de Self-défense du lundi soir

Lundi 12h30-13h30 : Taïso 18h30-20h00 : Self
Mardi 19h00-20h15 : Taïso
Mercredi 19h30-20h30 : Taïso
Jeudi 12h30-13h30 : Taïso
Vendredi 18h30-19h30 : Taïso
samedi 11h00-12h00 Un à deux cours de Taïso par mois

Pour les licenciés qui ont choisi l'option d'un cours/semaine, en cas d'absence, il sera possible de rattraper sur un autre jour de cours.

Inscription aux heures des cours à La Baule et renseignements au **06 21 63 16 97**

Nous acceptons : coupons sport, passport, chèques vacances Paiement possible en plusieurs fois

Le cours de **Self-défense/Jujitsu** est accessible à partir de 12 ans et le **Taïso** à partir de 15 ans

Le cours de Taïso est en musique et les droits de diffusion sont reversés à la SACEM

Cours dispensés par Alain Arnout : 4è Dan- BPJEPS Judo-Jujitsu-Taïso - Formé au SSBE (Sport Santé Bien Etre) de Niveau 1 et 3 par la Ligue des Pays de Loire, validé par l'ARS.